



ENTENTE ATHLETIQUE DE CHAMBERY
Maison des Associations – T3 - 67 rue St François de Sales
73000 CHAMBERY - Tél. : 04 79 85 64 44
Site : www.eachamberg.com - Email : e.a.c@eachamberg.com



RÈGLEMENT « 10KM COURIR À CHAMBERY » du 29/03/2015

1/ Organisation

L'**ENTENTE ATHLÉTIQUE DE CHAMBÉRY** organise le dimanche 29 Mars 2015 le 10 km « Courir à CHAMBÉRY ».

Le départ et l'arrivée de la course se fera Place du Palais de Justice à CHAMBERY.

2/ Catégories

À partir de cadet(te)s pour la course de 10km.

Le 10km est ouvert aux coureurs licenciés et non licenciés nés en 1999 ou avant.

La formule duo 2 x 5 km est ouverte aux coureurs licenciés et non licenciés nés en 2001 ou avant

Minimes (m/f) : 2000 et 2001

Cadets (m/f) : 1998 et 1999

Juniors (m/f) : 1996 et 1997

Espoirs (m/f) : 1993 à 1995

Seniors (m/f) : 1976 à 1992

Vétérans 1(m/f) : 1966 à 1975

Vétérans 2 (m/f) : 1956 à 1965

Vétérans 3 (m/f) : 1946 à 1955

Vétérans 4 (m) : 1945 et avant

3/ Inscriptions

- Par courrier jusqu'au vendredi 22 mars 2015 (EAC, maison des associations, boîte aux lettres T3, 67 rue St François de Sales 73000 CHAMBÉRY).
- > En ligne : www.eachamberg.com, bulletin à disposition, jusqu'au vendredi 27 mars 2015 (19h)
- > Par mail au siège du club jusqu'au vendredi 27 mars 2015 à 18h. (e.a.c@eachamberg.com)
- > Par mail sur le site www.unautresport.com
- > Directement au Stade d'athlétisme du Mas Barral de Chambéry, de 14h à 18h00 le samedi 28 mars 2015.
- >Pour les relais 1 bulletin d'inscription et 1 certificat médical pour chaque relayeur

Conformément aux dispositions des articles L 231-2 et L 231-3 du Code du Sport, la participation à la compétition est subordonnée à la présentation d'une licence avec photo portant attestation de la délivrance d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique en compétition de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition, ou pour les non-licenciés à la présentation d'un tel certificat (ou d'une copie) datant de moins d'un an .





ENTENTE ATHLETIQUE DE CHAMBERY
Maison des Associations – T3 - 67 rue St François de Sales
73000 CHAMBERY - Tél. : 04 79 85 64 44
Site : www.eachambergery.com - Email : e.a.c@eachambergery.com



ATTENTION: Suite à la circulaire n° 13 du 21 avril 2008, il est précisé que le certificat médical doit comporter la mention « non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition » ou « non contre-indication à la pratique de la course à pieds en compétition ».

Sont acceptées: les licences FFA Compétition, Athlé Running, Athlé Entreprise et Pass'Running, FFTRIATHLON. Sur les licences; FSCF, FSGT et UFOLEP doit apparaître par tous les moyens la « non contre-indication de la course à pieds en compétition » ou « la pratique de l'athlétisme en compétition».

Les autres licences ne seront pas acceptées.

À FOURNIR OBLIGATOIREMENT :

Bulletin d'inscription + Frais d'inscription + Certificat médical (ou photocopie) ou photocopie de la licence FFA. Ces documents seront conservés.

Tout engagement est ferme et définitif et ne pourra faire l'objet d'un remboursement pour quelque cause que ce soit. L'organisation se réserve le droit d'annuler la manifestation en cas de force majeure ou de survenance d'un évènement susceptible de nuire à la sécurité des coureurs.

4/ Droits d'engagement

10 km : 12 €

Relais : 2 x 7 € = 14 €

Majoré de 3 € pour les engagements exceptionnels du dimanche 29 mars 2015.
Résultats sur le site du club et sur le site FFA

Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter toutes les clauses.

5/ Horaires de départ

10 km et Relais : 10h00 (temps limite 1h30)

6/ Remise des dossards (sous réserve d'avoir rendu un dossier complet)

Le Samedi 28 mars 2015 : Stade d'athlétisme du Mas barral à Chambéry de 14h00 à 18h00
Ou
Le Dimanche 29 mars 2015 : à partir de 08h00 et jusqu'à 09h30 pour le 10km et le relais



Il est expressément indiqué que les coureurs participent à la compétition sous leur propre et exclusive responsabilité. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne sans en prévenir par écrit les organisateurs sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation. Le dossard devra être entièrement lisible lors de la course.

7/ Douches et vestiaires

Douches et vestiaires à proximité (Gymnase Vaugelas). Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration d'objets, de vêtements ou de valeur à l'intérieur des locaux.

8/ Assurance

Chaque participant devra avoir une police d'assurance individuelle accident. Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance responsabilité civile.

9/ Propriété individuelle de l'image

Le concurrent autorise les organisateurs, ainsi que les ayants droit tels que partenaires et média, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles, sur lesquelles il peut apparaître, prises à l'occasion de sa participation au 10km de Chambéry, sur tous supports, y compris les documents promotionnels et/ou publicitaire, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par les lois, les règlements et traités en vigueur.

10/ Jury

La course est placée sous l'autorité d'un jury officiel et d'un juge arbitre de la FFA dont le pouvoir de décision est sans appel.

Les coureurs sans dossard, les animaux et les engins roulants, motorisés ou non, sont interdits sur le parcours, hormis ceux de l'organisation.



ENTENTE ATHLETIQUE DE CHAMBERY
Maison des Associations – T3 - 67 rue St François de Sales
73000 CHAMBERY - Tél. : 04 79 85 64 44
Site : www.eachamberg.com - Email : e.a.c@eachamberg.com



11/ Loi informatique et liberté

Loi Informatique et libertés (Loi du 6 janvier 1978) :

Le soussigné est informé du fait que des données à caractère personnel le concernant seront collectées et traitées informatiquement par le Club ainsi que par la FFA. Ces données seront stockées sur le SI-FFA et pourront être publiées sur le site internet de la FFA (fiche athlète). Le soussigné est informé de son droit d'accès, de communication et de rectification, en cas d'inexactitude avérée, sur les données le concernant, ainsi que de son droit de s'opposer au traitement et/ou à la publication de ses données pour des motifs légitimes. A cet effet, il suffit d'adresser un courrier électronique à l'adresse suivante : cil@athle.fr Par ailleurs, ces données peuvent être cédées à des partenaires commerciaux.





ENTENTE ATHLETIQUE DE CHAMBERY
Maison des Associations – 67 rue St François de Sales
73000 CHAMBERY - Tél. : 04 79 85 64 44
Site : www.eachamberg.com - Email : e.a.c@eachamberg.com



BULLETIN D'INSCRIPTION DU 10KM DU 29/03/2015 À RENVOYER PAR COURRIER À

Entente Athlétique de Chambéry Maison des Associations, boîte aux lettres T3
67 rue St François de Sales 73000 CHAMBÉRY

Avant le vendredi 27 mars 2015

1/ Coordonnées administratives du (de la) participant(e)

(PARTIE À REMPLIR EN MAJUSCULES)

Nom : Prénom :

Homme Femme Nationalité :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tel : e.mail :

Année de naissance : Catégorie :



2/ Renseignements sportifs

Licenciés FFA

Meilleure performance :

N° Licence : Club : code club : ;
Fournir la photocopie de votre licence

Athlète non-licenciés

Fournir une copie de votre certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pieds en compétition datant de moins d'un an

4/ Signature et autorisation parentale de participation (valant acceptation du règlement de la course)

Signature du (de la) participant(e) et nom + prénom + n° de téléphone (en cas d'urgence) du représentant légal si participant(e) mineur(e) :

Réserve au SECRETARIAT

Certificat médical

Droit d'engagement

10 km

Relais

N° Dossard :



ENTENTE ATHLETIQUE DE CHAMBERY
Maison des Associations – 67 rue St François de Sales
73000 CHAMBERY - Tél. : 04 79 85 64 44
Site : www.eachamberg.com - Email : e.a.c@eachamberg.com



INFORMATIONS DIVERSES DU 10KM DE CHAMBERY DU 29/03/2015

1/ Records

Le record du « 10km de Chambéry » F et M :

- 2006 : Ayadi KHADDOUT en 35'35 (femme)
- 2006 : Mutapha ESSAID en 30'02 (homme)

2/ Animations et Services

Buvette
Village partenaires
Animations

3/ Partenaires

VILLE DE CHAMBÉRY, CHAMBÉRY MÉTROPOLE, , CONSEIL GÉNÉRAL.

ADREA , SPORT 2000, ADIDAS, PROMOCASH,.....

Informations complémentaires auprès de la Fédération Française d'Athlétisme : www.athle.com

